



HAL
open science

OPUS Observatoire des Patrimoines Projet exploratoire 2017 “ ValEuRT ” -Bilan scientifique

Fabienne Dugast

► To cite this version:

Fabienne Dugast. OPUS Observatoire des Patrimoines Projet exploratoire 2017 “ValEuRT ” -Bilan scientifique. [Rapport de recherche] Sorbonne Université. 2019. ⟨halshs-02298400⟩

HAL Id: halshs-02298400

<https://shs.hal.science/halshs-02298400v1>

Submitted on 30 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Vallée de l'Eure: une rivière, des territoires

Fabienne Dugast

► **To cite this version:**

Fabienne Dugast. Vallée de l'Eure: une rivière, des territoires. [Rapport de recherche] Sorbonne Université. 2019. halshs-02298400

HAL Id: halshs-02298400

<https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-02298400>

Submitted on 30 Sep 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

OPUS Observatoire des Patrimoines

Projet exploratoire 2017 « ValEuRT » – Bilan scientifique –

Fabienne Dugast

Dans le cadre de l'**Appel à projets exploratoires 2017** lancé par l'Observatoire des Patrimoines du groupe Sorbonne Universités (OPUS), le projet **ValEuRT** (« Vallée de l'Eure : une rivière, des territoires ») proposait de présenter un secteur d'étude inédit du Bassin parisien – le bassin versant de l'Eure –, **dans la construction de son patrimoine naturel et social ordinaire, de ses origines à nos jours.**

En bénéficiant de l'appui financier d'OPUS, le projet a pu engager une **démarche à la fois réflexive et exploratoire**, qui s'est achevée par la construction d'un premier **modèle prédictif** d'implantations humaines aux périodes antiques sur un secteur particulier de la vallée de l'Eure.

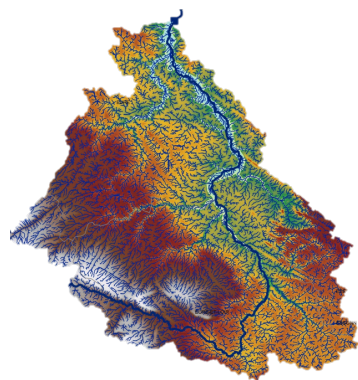
Objectifs et description du projet

Le projet ValEuRT s'inscrit dans une **réflexion sur la notion de patrimoine(s) – et de patrimonialisation** – qui s'entend dans une relation plurielle et complexe entre l'homme et son environnement – naturel et social. Il s'intéresse en effet à la façon dont les communautés humaines ont construit et déconstruit leurs territoires sur le temps long au sein d'un environnement particulier, et la façon dont, rétrospectivement, on appréhende ces constructions / déconstructions dont les marqueurs *a posteriori* sont essentiellement d'ordre archéologique et patrimonial.

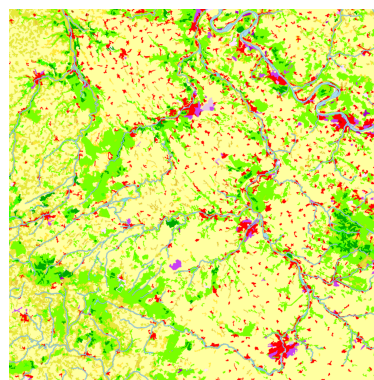
Dans cette perspective, l'objectif général du projet vise à établir un **schéma de connaissances archéologiques et historiques** permettant de considérer non seulement l'organisation humaine d'un secteur choisi de la vallée de l'Eure, sous tous ses aspects, mais également, à travers ses évolutions chronologiques, les interactions directes ou indirectes qu'elle suppose avec son environnement. Les investigations programmées dans le cadre de l'APP Exploratoires OPUS – opérations archéologiques traditionnelles (prospections au sol et ramassage du mobilier) menées à différentes périodes dans le cadre de formations d'étudiants en L, M et D, combinées à des opérations de relevés de terrain : prospections avec capteur thermique monté sous drone sur des parcelles cultivées (en cours d'analyse) et étude du bâti à l'aide d'un scanner 3D sur des vestiges en place – ont permis d'établir une première carte locale des implantations humaines ainsi que des particularités paysagères.

Cadre général du projet

Le bassin versant de l'Eure, ouvert à l'ouest du Bassin parisien, forme aujourd'hui un petit bassin agricole moyennement peuplé [fig. 1], composé de plateaux faiblement ondulés et de quelques vallées encaissées [fig. 2], propice *a priori* à une étude sur les logiques d'occupation du sol, les dynamiques de peuplement et d'échanges à travers l'aménagement du paysage et la structuration des territoires, en relation avec la géodynamique de la vallée. Or, en-dehors de quelques secteurs – notamment à la confluence de la Seine et de l'Eure au nord ou autour de Chartres au sud, et de quelques opérations ponctuelles –, ce bassin se distingue par une apparente absence et mauvaise conservation des vestiges archéologiques du fait de la déstabilisation morphosédimentaire qui s'intensifie dès l'époque antique à la suite d'une crise érosive subséquente de variations climatiques. La vallée n'en est pas moins riche aussi bien du point de vue géomorphologique qu'historique et pose dans ce contexte la question de la capacité de l'archéologie à retrouver les indices d'une occupation ordinaire.

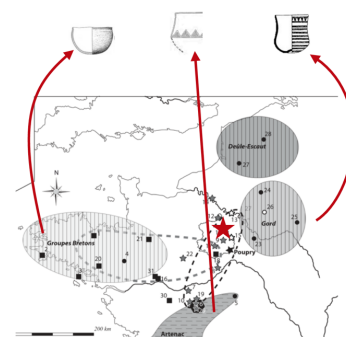


1 – Le bassin versant de l'Eure
[cartographie I. Renault 2018]



2 – Visualisation de l'occupation du sol actuelle : un petit bassin agricole moyennement peuplé
[base de données CLC 2018 | Géoportail]

Sur le plan historique, la vallée connaît une occupation humaine plurimillénaire qui se manifeste en divisions territoriales dès la période antique, à l'interface du « Grand Ouest » et du bassin de Paris. Le bassin versant se situe en effet à un point de rencontre particulièrement fort entre plusieurs groupes culturels, qui rend sa caractérisation difficile dès la période néolithique – comprise entre les groupes de l'Artenac, de Gord et de Bretagne [fig. 3] – et l'inscrit de ce fait, pour les périodes postérieures, dans une dynamique conditionnelle de la construction des territoires marquée par l'émergence des Durocasses dans l'Antiquité [fig. 4], les différents héritages politiques de l'époque mérovingienne ou encore les conflits entre le duché de Normandie et le royaume de France au Moyen-Âge, que l'on reconnaît à travers le développement marqué de quatre centres urbains – Chartres, Dreux, Évreux, Pîtres –, et de nos jours à l'interface de trois départements – l'Eure, l'Eure-et-Loir et les Yvelines – et de trois régions – Normandie, Centre-Val de Loire et Île-de-France.



3 – Période néolithique : influence des groupes de Gord, de l'Artenac et de Bretagne [DAO SAD z8 : J.-Y. Noël, 2017]



4 – Antiquité : entre les Aulerques Eburovices au nord (bronze, c. 50-40 AC), les Carnutes au sud (potin à la tête d'Apollon à droite, c. 80-40 AC) et les Durocasses à l'ouest (potin aux croisettes, c. 80-50 AC)

Sur le plan paléogéographique, le bassin versant se situe majoritairement dans l'auréole crétacée de l'ouest du Bassin parisien et occupe une superficie d'environ 6 000 km² [fig. 1]. Sur le plan hydrographique, il constitue un réseau organisé autour d'un nombre réduit de vallées actives, à cours d'eau pérenne, qui se prolongent à l'amont par une multitude de vallées ou de vallons secs qui incisent les plateaux faiblement ondulés, la vallée de l'Eure proprement dite soulignant grossièrement la limite d'érosion avec les dépôts tertiaires du centre du bassin, à l'est. Les deux principaux affluents de l'Eure – l'Iton et l'Avre – entaillent vigoureusement la surface des plateaux du Drouais et du Thymerais à l'ouest, dont l'altitude moyenne s'établit entre 140 et 170 m. L'amplitude altitudinale des sources – situées dans les collines du Perche, au pied des buttes culminantes à près de 300 m –, jusqu'à l'exutoire du bassin versant – autour de 5 m à la confluence avec la Seine –, définit un contexte hydrotopographique de cours d'eau à faible énergie.

De forme générale triangulaire avec une asymétrie marquée, le bassin se caractérise ainsi par la diversité et l'omniprésence des formations superficielles (argiles à silex, lœss, colluvions et alluvions) dont les potentialités géoarchéologiques sont élevées. À mi-parcours (près d'Yvry-la-Bataille), la rivière entaille vigoureusement les assises crayeuses du Sénonien mais a épargné, sur son versant de rive droite, une grande partie des dépôts tertiaires jusqu'aux niveaux mécaniquement résistants de la meulière de Montmorency, offrant une vision quasi-complète de la stratigraphie de ce bassin à hauteur de la Butte des Bruyères qui s'élève à 184 m. De manière plus générale, le chevelu des affluents développe de multiples facettes, alliant cohérence – hydrographique – et diversité – paysagère.

Éléments en jeu et approches croisées

L'étude des dynamiques d'occupation et de la structuration d'un territoire s'appuie naturellement sur des données à caractère spatial, qu'il s'agisse en amont de l'analyse des formes du paysage ou en aval de la réalité des limites territoriales. De manière générale, ce sont ces dernières qui sont retenues comme cadre et unité de l'étude, considérant l'entité territoriale sous la forme d'une « cité » fondée, à l'image de la *polis* grecque, autour d'un organisme urbain – « capitale » ou « chef-lieu » – et de ses habitants, régissant ensemble un territoire de plus ou moins vaste étendue [Leveau 1993, Fichtl 2006].

La « cité » est ainsi comprise comme l'élément primordial de la structuration des sociétés et des terres qu'elles exploitaient. En réalité, l'instauration d'un tel système et de son organisation appartiennent au monde romain qui disposait, pour fonctionner, d'outils de gestion administrative et financière conduits par les instances de l'Empire sur l'ensemble de ses provinces [Tarpin 2009]. En ce sens, les *civitates* de la Gaule romaine relèvent avant tout d'une notion politique : entités territoriales bien identifiées au sein des provinces romaines, leurs limites, même si elles ont pu bouger au gré d'événements politiques ou militaires, étaient alors parfaitement définies.

L'un des problèmes majeurs à travailler à cette échelle est, par conséquence logique, diachronique : elle force la pertinence à calquer une organisation valide à une époque mais ne découlant pas forcément d'une organisation antérieure ni surtout d'une réalité ethnographique. On a voulu ainsi faire remonter la subdivision et l'organisation autour d'un « site central » des cités gauloises à l'époque antérieure à la « conquête » de César, identifiant les *oppida* à des sortes de chef-lieu reconnaissables par la présence de constructions monumentales – notamment les remparts. À l'opposé, on s'accorde depuis longtemps à calquer également les frontières des *civitates* gauloises sur les limites de diocèses créées entre le II^e et le V^e siècle en France, considérant que les territoires soumis à l'autorité ecclésiastique ont été les héritiers des anciennes provinces et cités de l'époque romaine. C'est oublier que l'entité politique que constitue la *civitas* ne se superpose pas forcément à une entité culturelle : les noms de cités ne trouvent pas toujours leur équivalent dans les groupes culturels des périodes précédant la « conquête » de César, comme en témoignerait par exemple la combinaison de différents faciès céramiques et zones d'influence chez les Éduens [Barral 2003] ou chez les Carnutes [Linger-Riquier, Troubadou 2014]. Dans bien des cas du reste, la *civitas* paraît représenter une surface trop importante et complexe – du fait notamment des contrastes géographiques – qui ne permet pas raisonnablement d'envisager son fonctionnement dans un rapport immédiat entre chef-lieu de cité et territoire rural environnant. Il en est de même aux périodes plus récentes.

– Entre identités matérielles et structuration des territoires –

Si on connaît assez bien les grands mouvements politiques – notamment après la « conquête » de César – qui scandent l'histoire événementielle, on connaît moins ceux qui ont précédé et qui ont construit les identités matérielles et culturelles. Or, les modalités d'occupation apparaissent très diversifiées au sein du bassin versant de l'Eure, que ce soit du nord au sud ou d'est en ouest, de part et d'autre du tracé de la rivière, et font apparaître tout autant de diversités matérielles, du mobilier à l'immobilier, encore très marquées aujourd'hui.

Une étude des marqueurs pertinents des cultures archéologiques concernées manque cruellement alors qu'elle participerait fortement à nous renseigner sur les dynamiques culturelles autour de l'aménagement des cours d'eau, leur utilisation et leur navigabilité – comme voies locales de communication et d'échanges –, et plus avant sur les rapports des différentes communautés qui se sont partagées ce territoire et sur le rôle de cette vallée secondaire dans la structuration communautaire autant que politique et économique à travers les siècles.

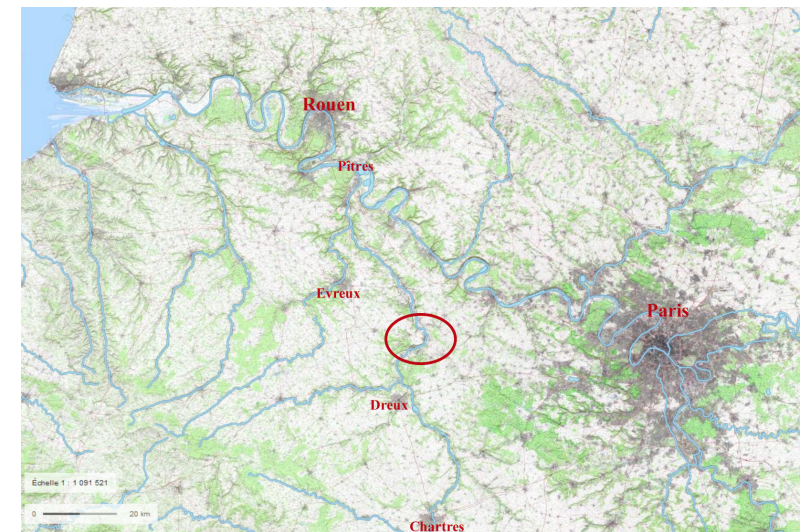
Marqueurs privilégiés des cultures matérielles et des échanges économiques, les productions céramiques des I^{er}-III^e siècles offrent d'ores et déjà des éléments inattendus dès lors que l'on s'intéresse plus particulièrement à la zone « frontière » que constituerait la rivière, séparant les diocèses de Chartres et d'Évreux à l'époque médiévale comme elle aurait séparé la cité des Carnutes de celle des Aulerques Éburovices entre le VI^e siècle avant et le VI^e siècle de notre ère. La notion de « frontière » se montre en l'occurrence particulièrement intéressante lorsque l'on sort de la dimension politique dans la mesure où, ici, elle s'articule autour de l'Eure, sorte de colonne vertébrale reliant la

Loire au sud (avec laquelle elle n'a certes pas ou plus de lien hydrographique direct) et la Seine au nord dans laquelle elle se jette, position géographique qui en fait à la fois une ligne de démarcation et un trait d'union entre les différents groupements humains. Un tel contexte met ce bassin secondaire au cœur de phénomènes complexes qui, rétrospectivement, et parce qu'il paraît répondre aux grands découpages politiques et économiques des territoires, rend également complexes – sur le plan archéologique – notre compréhension et appréhension de l'évolution de cultures matérielles aux influences multiples.

– Un premier examen –

Les investigations menées à partir de la documentation disponible (archives, données de fouilles anciennes, prospections aériennes, etc.) et le contexte général du bassin versant de l'Eure ont permis d'établir une première trame lâche des implantations humaines connues, du Néolithique à la fin du Moyen Âge. Elles ont fait émerger un espace aux aspects différenciés sur le plan environnemental, alliant points d'eau (rus, sources, etc.), zones de hauteur à replats et plaine alluviale, favorable à la diversification de l'occupation et à ses mutations, en même temps qu'il s'inscrit, à partir de l'âge du Fer, dans un environnement politique à plus large échelle, qui manifestement se construit et se déconstruit en parallèle.

Cet espace correspond à la portion médiane du bassin versant de l'Eure, précisément à cheval sur les trois départements de l'Eure, de l'Eure-et-Loir et des Yvelines, s'étendant sur un rayon d'environ 20 à 30 km de part et d'autre de l'Eure, entre respectivement la plaine de Saint-André (dans le sud de l'Eure), le Thymerais-Drouais (dans l'extrême nord de l'Eure-et-Loir) et le plateau du Mantois (dans l'ouest des Yvelines) [fig. 5].



5 – Le secteur d'étude [Géoportail]

L'espace ainsi délimité est très peu connu sur le plan archéologique et historique. Les rares fouilles sont anciennes et remontent à la fin du XIX^e ou au début du XX^e siècle. Elles concernent essentiellement des nécropoles, pour la plupart issues de découvertes fortuites – recouvrant des fonds de cabane du I^{er} siècle à Breuilpont en bord de l'Eure, d'époque romaine à Garennes s/Eure, ou mérovingienne à Merey et à Villiers-en-Désœuvre, d'époque mérovingienne encore, couvrant un habitat gallo-romain à Bueil.

Bien qu'en limite du « Grand Paris », la zone se trouve globalement épargnée par les grands travaux d'aménagement et donc peu concernée par les opérations d'archéologie préventive. La documentation récente reste rare : outre les découvertes du SADY [Service archéologique départemental des Yvelines] – partie est de la zone d'étude –, pour la plupart inédites [Carte Archéologique de la Gaule. 78], et quelques interventions de la MADE [Mission archéologique départementale de l'Eure] – notamment sur la nécropole mérovingienne de Bueil reconnue dans les années 1960 –, une série de prospections aériennes, réalisées entre 1996 et 2011 par l'Association Archéo27, a pu repérer différents indices d'occupation de date indéterminée ainsi que deux temples au plan caractéristique de l'époque du Haut Empire et dressés à peu de distance l'un de l'autre – le premier en fond de vallée (Garennes s/Eure) [fig. 6], l'autre sur le plateau du Mantois (Guainville) [fig. 7]. De son côté, l'étude du bâti existant reste cantonnée à celle des églises pré-romanes de l'Eure, partie ouest de la zone d'étude [Wasylyszyn 2006]. On notera que, pour les périodes récentes, aucune approche n'est véritablement menée.



6 – Le sanctuaire antique de Garennes s/Eure
[photo aérienne Archéo27]



7 – Le sanctuaire antique de Guainville
[photo aérienne Archéo27]

– Quelques ensembles de sites émergents –

Une série de campagnes de prospections au sol – dont une menée avec des étudiants de L2 à M2 et D en formation sur une durée d'une semaine (février 2018) – a permis de localiser plus précisément ces différents indices de sites dans le contexte général du secteur et de faire émerger un certain nombre d'ensembles constitutifs de son potentiel archéologique et patrimonial :

- les différents types d'enclos repérés en prospection aérienne par Archéo27 et/ou antérieurement – qui se chevauchent dans l'espace et induisent des occupations successives de formes et d'époques différentes sur le plateau du Mantois et en fond de vallée ;

- les sites de Bueil et de Caillouet-Orgeville – dont l'occupation longue peut permettre de décrire les dynamiques d'implantation de l'habitat, sa résilience ou non sur le temps long, l'anthropisation et le contrôle de l'espace, la gestion du milieu et son impact environnemental ;
- les sanctuaires d'époque romaine de Guainville et de Garennes – situés à moins de 1 km l'un de l'autre, dont l'emprise ni l'identification ne sont connues et qui offrent un mobilier qui ne correspond pas *a priori* à leur appartenance « politique » – respectivement les cités carnute et éburovice ;
- les commanderies – enclaves territoriales ponctuelles qui relèvent d'un partage de territoires n'appartenant ni au royaume de France ni à la Normandie ni à aucun diocèse – avec en parallèle l'implantation des églises et celliers monastiques de part et d'autre de l'Eure, dont la typologie témoigne de groupements humains hors des domaines politiques forts ;
- auxquels s'ajoutent différentes anomalies topographiques – tertres, talus, fossés, étangs, glacières – témoignant de diverses modalités d'occupation toutes époques confondues.

Ces campagnes ont parallèlement mis en évidence les spécificités du secteur en termes non seulement de diversité mais aussi et surtout d'accessibilité des données. Les opérations de prospections archéologiques au sol ont été en effet soumises non seulement aux aléas météorologiques et aux contraintes agricoles – comme ailleurs –, mais aussi aux effets rétrospectifs de la déstabilisation morphosédimentaire active dès l'époque antique qui ont rendu sinon peu pertinent du moins délicat d'interprétation le ramassage de surface.

Bilan du projet

Devant les difficultés rencontrées sur le terrain, une réflexion a été menée sur **les moyens à mettre en œuvre – en termes d'efficacité et de pertinence – pour mettre en évidence les réelles capacités documentaires du secteur** au-delà du cadre habituel de la recherche en matière de dynamique de l'occupation du sol et de l'évolution des paysages. Si le contexte général du projet place clairement ce dernier au sein des développements actuels de la recherche en matière d'« archéologie de terroirs » et d'archéogéographie, son enjeu prioritaire a finalement moins visé à la reconstitution de l'histoire de la transformation de l'espace géographique exploité et aménagé [Chouquer 2003] qu'à retrouver les témoins de la transformation incessante des tracés et des modelés dont ils résultent rétrospectivement. C'est poser la question inhérente à l'archéologie qui est sans cesse confrontée à des situations passées qui ont totalement changé en raison de multiples paramètres dont certains sont du reste manquant, sans que soient forcément en jeu (ni exclus) des particularismes culturels, si marqués soient-ils [Pailler *et al.* 2011].

L'absence d'un véritable corpus de sites identifiés et le peu de données matérielles visibles sur le terrain amènent de fait à s'interroger sur notre capacité à y repérer les témoins de ces transformations au cours du temps et impose plus qu'ailleurs de les considérer sous tous leurs aspects, qu'ils résultent de processus sédimentaires ou diagénétiques qui affectent la distribution spatiale des vestiges autant que leur intégrité [Bertran *et al.* 2017]. De ces phénomènes d'ordre naturel, n'est pas étranger le contexte géologique et géomorphologique régional qu'il importe de prendre en considération [Cordier, Bridgland (dir.) 2012]. L'étude des grandes étapes de la morphogénèse de la vallée montre les points de perturbation et les contraintes naturelles définies par le relief et la structure géologique (notamment la localisation des zones de sources au contact aquifère/aquiclude) comme par la nature

et l'intensité de l'érosion. Elle permet ainsi de mieux appréhender l'interprétation du contexte sédimentaire d'enfouissement ou de piégeage et, parallèlement, celle de la conservation des sites.

Le concept de temps doit également être pris en considération dans une perception cyclique de la dynamique des formes, liant dynamiquement la vision d'un présent au passé, de manière à pallier la discontinuité et le fractionnement de la donnée toutes périodes et disciplines confondues. Dans ce cadre, l'archéologie s'intéressant prioritairement aux mouvements passés peut permettre sinon d'identifier de véritables et profondes transformations, du moins d'observer des cycles complets et en évaluer l'extension géographique [Redman, Kinsig 2003]. Elle privilégie ainsi une analyse rétrospective et peut permettre de mieux apprécier l'articulation des échelles spatio-temporelles dans la résilience des systèmes socio-spatiaux [Robert 2017].

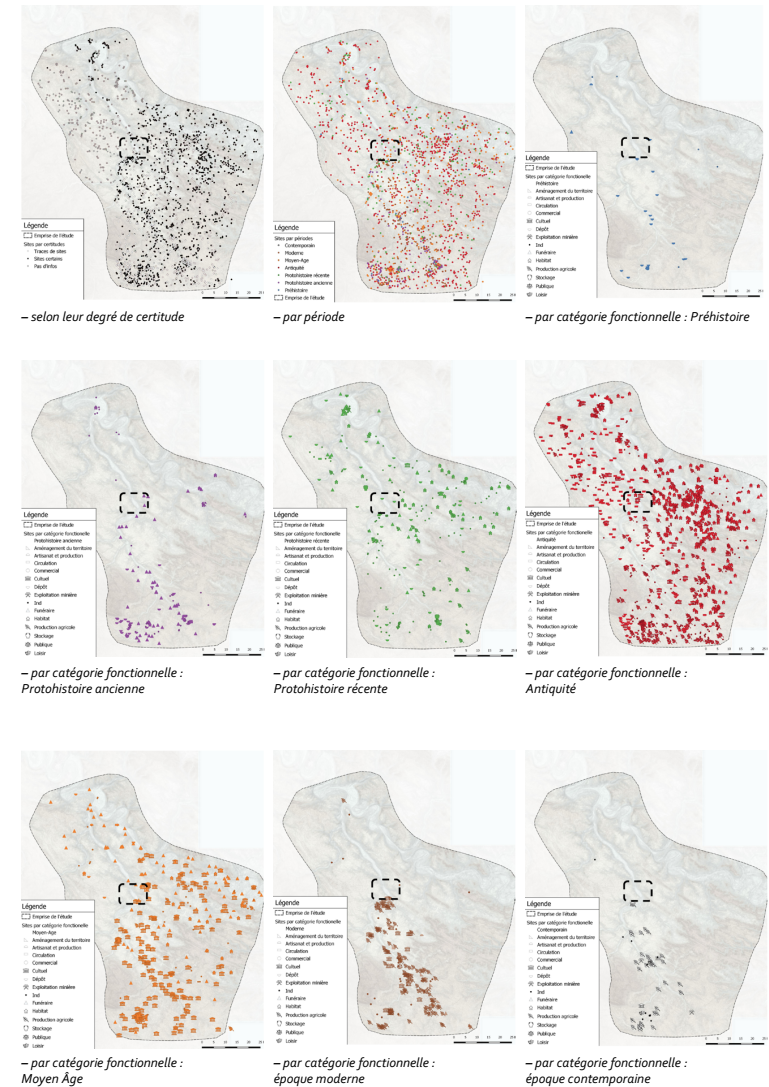
Il apparaît nécessaire enfin de ne pas écarter les réflexions renouvelées sur le concept de « culture matérielle » – entendue non seulement comme témoin de la vie quotidienne et de l'histoire économique d'une société [Bourgeois et al. 2018], mais comme marqueur chronologique de l'identité des communautés qui les a produits [Barral 2003]. L'identification des sources d'approvisionnement en matières premières est aujourd'hui une thématique commune à tous les préhistoriens. L'étude de la provenance du matériel lithique liée à celle de l'accessibilité des couches riches en silex permet de replacer les sites dans un maillage territorial et de renseigner sur la mobilité des groupes humains [Fernandes, Raynal 2006 ; Fernandes 2012]. Elle doit pouvoir être élargie à tous types d'objets nécessitant de manière similaire l'extraction de matériaux – pour les plus facilement détectables, carrières de pierre ou d'argile –, pour constituer une archive de premier ordre dans l'appréhension des émergences et transformations des sociétés et leur évolution. Dans ce cadre, la prise en compte des zones de répartition du substrat sain et des types de formations superficielles est déterminante pour établir non seulement des liens avec l'implantation des sites archéologiques, mais aussi interpréter leurs modalités d'enfouissement.

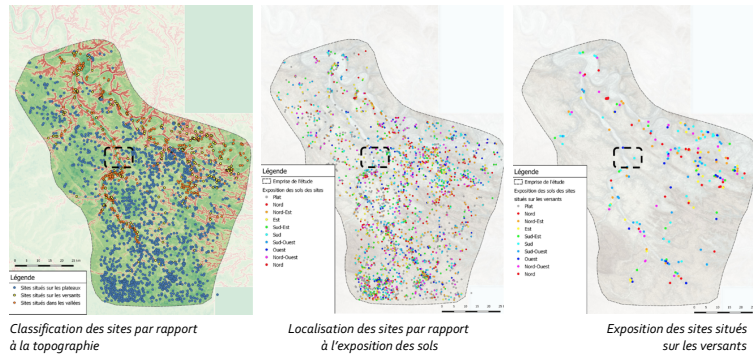
Mise en place de scénarios prospectifs

Dans l'objectif d'établir un modèle théorique de l'occupation humaine sur le secteur défini, le bassin versant a été considéré tout d'abord dans sa globalité, en fonction des éléments connus de manière à avoir un premier aperçu spatial des tendances générales d'implantation – par période et catégorie fonctionnelle, pour les principales : habitat, artisanat, exploitation, nécropole, public.

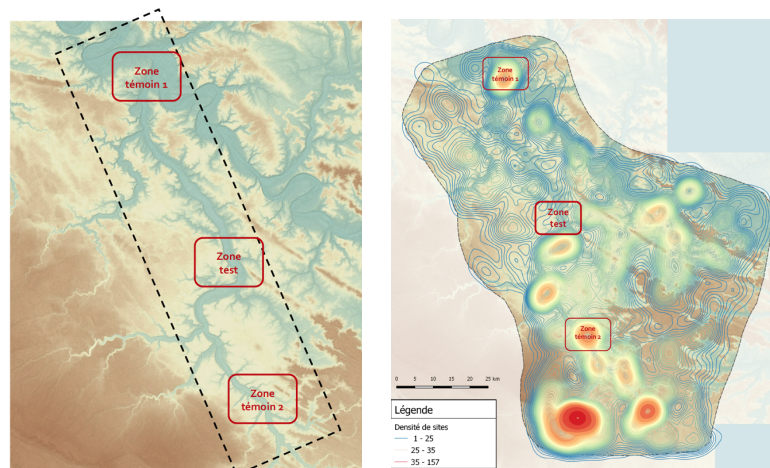
Par ailleurs, une discrétisation à l'échelle de la vallée des descripteurs topographiques dérivés des MNT de l'IGN [méthode Hammond et Morpa] a permis de quantifier par période les sites dans leur fonctionnalité selon la position topographique des sols, en distinguant surfaces et versants, et proposer ainsi une première carte des lieux d'implantation privilégiés selon les périodes (fig. 8). On notera *a priori* une prédilection des habitats néolithiques pour les versants de plateaux ou en fond de vallée – difficilement appréciable toutefois en raison du type de vestiges reconnus –, tandis que durant l'Antiquité ils semblent remonter sur les plateaux pour redescendre en fond de vallée à l'époque moderne ; les établissements funéraires auraient privilégié les fonds de vallées à l'époque médiévale et plutôt les plateaux aux époques antérieures ; enfin, on notera une prépondérance des activités agricoles sur les plateaux à partir de l'Antiquité, progressant rapidement jusqu'à l'époque contemporaine. Les paramètres d'ensoleillement précisent ces tendances : l'exposition sud paraît recherchée durant l'Antiquité et cède la place à une orientation plus septentrionale durant le Moyen Âge.

8 – Localisation et classement des sites connus [cartographie B. Pandolfi 2018]



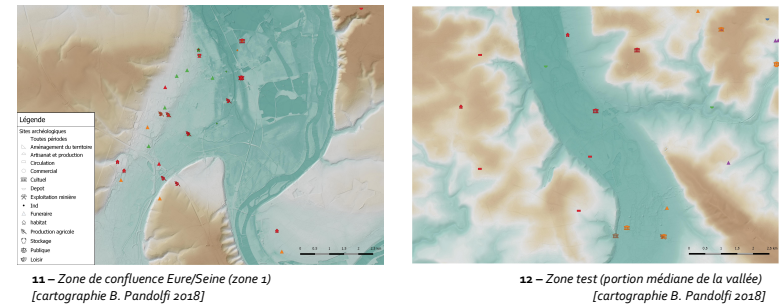


Pour assurer une analyse et une conduite stratégique fiables des opérations sur la zone d'étude, deux secteurs, choisis en fonction de leur force de documentation sur l'ensemble du bassin, ont été définis comme zones de référence : l'une en aval, à la confluence Eure/Seine, l'autre en amont, dans le Drouais [fig. 9]. Une première analyse a permis de vérifier que la zone d'étude se distingue particulièrement bien des deux zones test en termes de densité d'occupation [fig. 10]. Dans le cadre de la conception de l'outil d'aide à la réflexion, la comparaison entre les trois zones reste pour l'instant limitée et vise à être développée. La zone 1 montre d'ores et déjà des dissemblances que l'on peut aisément attribuer, outre aux biais imposés par les opérations de prévention archéologiques, à la configuration topographique générale (large plaine alluviale) ainsi qu'à la



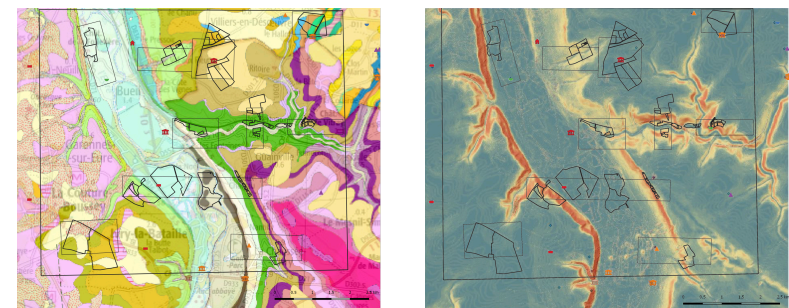
9 – Définition et localisation de la zone test et des zones témoins [cartographie B. Pandolfi 2018]

10 – Densité de sites connus sur l'ensemble du bassin versant de l'Eure [cartographie B. Pandolfi 2018]



position géographique (à la jonction de deux voies fluviales). On notera en ce sens une concentration des sites au sein même de la vallée et autour de la terrasse ouest – à l'inverse des crêtes est –, les versants accueillant plutôt des structures funéraires à partir de l'époque médiévale [fig. 11,12].

De son côté, la zone médiane de la vallée – « zone test » – présente de nombreux espaces – agricoles ou boisés – propices à une exploration archéologique et géomorphologique. Elle permet de définir des zones préalables en s'appuyant sur une logique topographique, des aspects géomorphologiques, des impacts hydrographiques, une logique de transects associant pente, fond de vallée, crête, et subsidiairement des secteurs partiellement explorés [fig. 13].



13 – Première approche prospective soutenue par des aspects géologiques et géomorphologiques, une logique topographique, de transects (associant pente, fond de vallée, crête) et des secteurs partiellement explorés [cartographie : B. Pandolfi 2018]

Perspectives

Pour atteindre son objectif général, le projet ValEuRT s'attache à prendre en compte toutes les formes de patrimoines – ordinaires ou monumentaux, matériels et immatériels, des savoir-faire à l'environnement –, les considérant comme un ensemble de « gestion concertée » où se combinent les différents types de « mémoires » et de transmission de ces mémoires, qu'elles soient inscrites dans la pierre, dans le sol, dans la toponymie ou encore chez chacun des acteurs actuels. Ces formes

s'entendent ici comme « formations ethno-paysagères » dans un système non pas simplement relationnel ville/campagne, mais inter- ou rétroactif des dynamiques naturelles et sociales imbriquées, qui tiennent compte de l'utilisation, de l'appropriation et de la structuration des territoires comme un tout. Définies en termes de « patrimoine ordinaire », elles constituent le seul témoignage – et de ce fait le seul outil en archéologie – permettant d'observer l'évolution des communautés et de leur(s) territoire(s) sous tous leurs aspects : organisation sociétale, culturelle, économique...

Par sa position géographique, à l'interface de plusieurs cultures matérielles en mouvement, le secteur retenu ouvre la possibilité de constituer un véritable atelier de travail pour de nouvelles méthodes d'approche interdisciplinaires, en s'affranchissant volontairement des limites administratives actuelles et en y intégrant résolument la dimension diachronique. La création de la plateforme s'inscrivant dans une démarche exploratoire, elle s'est concentrée sur les données cartographiques, archéologiques, géomorphologiques et issues de la télédétection du secteur test choisi (250 km²). Dans un premier temps, seules les périodes antiques ont été retenues, à faible documentation, permettant d'observer la capacité de l'archéologie à produire un discours argumenté sur l'ethnicité et les marqueurs de cette ethnicité. Partant en outre du constat que l'espace habité et vécu n'est pas du tout isomorphe à l'espace physique [Guerreau 2016], l'approche géo-archéologique et hydro-géomorphologique y a été naturellement combinée de manière à mieux évaluer l'interprétation de l'environnement géomorphologique des sites archéologiques comme des occupations plus récentes encore visibles.

L'objectif étant d'établir un modèle théorique, il s'agira désormais de tester la capacité de l'outil à orienter et planifier des opérations de terrain. Des prospections au sol – archéologiques et géomorphologiques – seront par conséquent nécessaires pour accompagner la mise en place du modèle. L'un des enjeux majeurs sera en outre de structurer et de référencer les données pour qu'elles soient interrogeables facilement en fonction des besoins et objectifs de chacun. Il sera également de faciliter la lecture et l'ajout de nouvelles informations aux données anciennes, de manière à valider leur représentativité à mettre en lumière les déplacements, les ruptures et les continuités, témoins de l'évolution diachronique du secteur étudié sur le temps long. L'objectif à terme sera de valider la démarche exploratoire par la construction de modèles prédictifs sous la forme d'une plateforme collaborative accessible en ligne en y intégrant d'autres couches pluridisciplinaires : outre les sciences du passé, les environnementalistes, les juristes, voire les aménageurs, dans une connaissance du terrain multifactoriel et multitemporel, ouvrant ainsi sur une nouvelle dimension interdisciplinaire dans le cadre des problématiques actuelles du développement du territoire à échelle locale.

– Références utilisées –

- Barral Ph. 2003 – « Céramique indigène et groupes culturels. La Bourgogne et ses marges à LaTène finale », dans S. Plouin, P. Jud (dir.), *Habitats, mobiliers et groupes régionaux à l'âge du Fer* (Actes du 20^e colloque de l'AFEAF, Colmar / Mittelwahr, 16-19 mai 1996), Supplément à la *Revue Archéologique de l'Est* 20, Dijon, p. 353-374.
- Barat Y., Dufay B., Renault I. 2007 – *Carte archéologique de la Gaule : les Yvelines*, 78, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Bertran P. et alii 2017 – « Géoarchéologie et taphonomie des vestiges archéologiques : impacts des processus naturels sur les assemblages et méthodes d'analyse », dans Jean-Philip Brugal (dir.), *TaphonomieS. Ouvrage du Groupement de recherches « Taphonomie, Environnement et Archéologie »*, CNRS-INEE, Éditions des Archives Contemporaines, p. 123-156.
- Bourgeois L. et alii 2018 – *La culture matérielle, un objet en question*, Turnhout, Brepols Publisher (CRAHM, Anthropologie, archéologie, histoire).

- Chouquer G. 2003 – « Crise et recomposition des objets : les enjeux de l'archéogéographie. Introduction », *Études rurales* 167-168, p. 23-32.
- Cliquet D. 1993 – *Carte archéologique de la Gaule : L'Eure* 27, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Cordier St., Bridgland D.R. (dir.) 2012 – « De la géomorphologie fluviale aux archives fluviales / From fluvial geomorphology to fluvial archives », *Géomorphologie : relief, processus, environnement* 18/4, p. 391-404.
- Fernandes P., Raynal J.-P. 2006 – « Pétroarchéologie du silex : un retour aux sources », *Comptes rendus Palevol* 5 / 6, p. 829-837.
- Fernandes P. 2012 – *Itinéraires et transformations du silex : une pétroarchéologie refondée, application au Paléolithique moyen*, Mémoire de doctorat, Université Bordeaux 1.
- Fichtl St. 2006 – « L'émergence des civitates en Gaule et dans le monde celtique », *Actes du colloque du Collège de France*, Paris, p. 41-54.
- Guerreau A. 2016 – « Traitement des données historiques spatialisées. Que faire ? et comment ? », *Bulletin du centre d'études médiévales d'Auxerre* [BUCEMA, en ligne], Hors série 9, « Géolocalisation et sources anciennes », mis en ligne le 15 décembre 2015, URL : <http://journals.openedition.org/cem/13840> ; DOI : 10.4000/cem.13840.
- Lespez L., Germain C. 2013 – « Archéologie du paysage de la Plaine de Caen du Néolithique à l'époque mérovingienne (Projet Collectif de Recherche) », *Archéologie de la France, Information* [en ligne], Basse-Normandie, 2013, mis en ligne le 15 mars 2016, URL : <http://adlfi.revues.org/16840> ; DOI : 10.4000/adlfi.16840.
- Leveau Ph. 1993 – « *Territorium urbis*. Le territoire de la cité romaine et ses divisions : du vocabulaire aux réalités administratives », *Revue des Études anciennes* 95/3-4, p. 459-471.
- Linger-Riquier S., Troubaday M. 2014 – « Vaisselle domestique et territoire carnute à la fin de l'indépendance gauloise : une mosaïque culturelle. Aperçu préliminaire », *Actes de la SFECAAG Chartres, Marseille*, p. 27-46.
- Ollagnier A., Joly J. 1994 – *Carte archéologique de la Gaule : L'Eure-et-Loir*, 28, Paris, Académie des Inscriptions et Belles Lettres.
- Pailler Y. et al. 2011 – « Évolution des paysages et occupation humaine en mer d'Iroise (Finistère, Bretagne) du Néolithique à l'âge du Bronze », *Norois. Environnement-Aménagement-Société (Revue géographique des universités de l'Ouest)* 3/220, p. 39-68.
- Redman C.L., Kinzig A.P. 2003 – « Resilience of past landscapes: resilience theory, society, and the longue durée », *Conservation ecology* 7 (1), art. 14.
- Robert S. 2017 – « Archéologie du paysage et géographie : entre observation, transferts et co-constructions », dans P. Boissinot (dir.), *Archéologie et sciences sociales, P@lethnologie* 9, p. 53-62.
- Tarpin M. 2009 – « Organisation politique et administrative des cités d'Europe occidentale sous l'Empire (The political and administrative organisation of western Europe's cities under the Empire) », *Pallas* 80, p. 127-145.
- Wasylszyn N. 2006 – « État de la recherche sur les églises préromanes ou romanes précoces », *Bulletin des Amis des Monuments et Sites de l'Eure*.

Carnet de recherche : <https://valeur.hypotheses.org/>

Formation étudiants : <https://valeur.hypotheses.org/formations>

Manifestations : <https://valeur.hypotheses.org/category/manifestations>